Image not found or type unknown

Désolidarisation compte joint

Par **janssens**, le **21/01/2008** à **18:26**

Bonjour, Ma Marraine a transformé son compte bancaire en compte joint avec moi(sa nièce) il y a quelques années.Il y a six mois elle a fait un accident vasculaire cérébral.Depuis quelques semaines elle est sorti de la maison de convalescence.Sa banque m'a contacté pour m'annoncer que le compte ne pouvait plus etre joint avec moi puisqu'il fallait la mettre en curatelle ou tutelle.A ce jour je reçois une lettre de désolidarisation du crédit mutuel préremplie avec mon nom et adresse en me demandant simplement de
dater et signer cette lettre. Je n'ai pas de documents officiels de cette décision.
Comment dois je procéder?
Merci d'avance M.janssens

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés